

Automobilistes : évitez les autoroutes A7 et A9 actuellement



Alors qu'un convoi d'agriculteurs remonte actuellement l'autoroute A7 entre Avignon-Nord et Orange dans le cadre d'une opération escargot, les services de la préfecture alertent sur les difficultés de circulation dans le Vaucluse.

Dans le contexte actuel de manifestation des agriculteurs dans le pays, la préfecture de Vaucluse rappelle que des actions sont susceptibles d'être menées très prochainement, notamment sur les axes autoroutiers. Les services départementaux de l'Etat conseillent vivement aux automobilistes d'éviter d'emprunter les autoroutes A7 et A9 compte-tenu des risques de perturbation pouvant intervenir.

La préfecture les invite également à s'informer-régulièrement :

- en suivant les réseaux sociaux de la préfecture @prefet84 et des autoroutes A7 et A9 ;
- en écoutant la radio Vinci-autoroutes sur 107.7





Sortie obligatoire à Remoulins

Dans le même temps, la préfecture du Gard vient d'annoncer ce matin que le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud a réglementé la circulation sur l'autoroute A9 en direction du Nord (Lyon) en rendant obligatoire la sortie à Remoulins (Gard) pour tous les véhicules (motos, véhicules légers et poids lourds).

L.G.

Des perturbations de circulation dans plusieurs secteurs de Sorgues



Dans le cadre de l'implantation de barrières anti-intrusion qui a débuté ce lundi 22 janvier et durera



jusqu'au mercredi 28 février, la Ville de Sorgues va subir diverses perturbations de circulation :

- La Rue Pontillac à l'intersection avec l'Avenue d'Orange sera barrée les lundi 22 et mardi 23 janvier et les lundi 5 et mardi 6 février. La déviation se fera par le Cours de la République ou par la rue Ducrès.
- L'Avenue du Griffon à l'intersection avec la Rue George Braque (à hauteur de l'ancienne boucherie Hallal) sera barrée les mardi 23 et mercredi 24 janvier et les mardi 6 et mercredi 7 février. La déviation se fera par l'Avenue Saint-Marc et l'Avenue d'Orange.
- La Rue des Remparts à l'intersection avec la Rue des Écoles sera barrée les jeudi 25 et vendredi 26 janvier et le jeudi 8 et vendredi 9 février. La déviation se fera par l'Avenue d'Orange.
- La Place de la République à l'intersection avec la Rue Ducrès sera barrée les lundi 12 et mardi 13 février et les mardi 20 et mercredi 21 février. La circulation sera inversée dans le sens Rue Ducrès vers le centre-ville. La sortie se fera par la Rue Pélisserie et par la Rue des Remparts.
- La Traverse Auguste Bédoin sera barrée les mardi 13 et mercredi 14 février et les mercredi 21 et jeudi 22 février. La déviation se fera par l'Avenue d'Orange.
- Sur le Boulevard Roger Ricca (à hauteur du Super U), la circulation sera alternée les mercredi 14 et jeudi 15 février et les vendredi 23 et lundi 26 février.
- Au niveau du giratoire à l'intersection entre l'Avenue d'Orange et le Cours de la République (à hauteur de la Banque Populaire), la circulation sera alternée les lundi 19 et mardi 20 février et du lundi 26 au mercredi 28 février.

V.A.

Création d'un nouveau carrefour giratoire à Vedène





Ecrit par le 26 octobre 2025



En raison de problèmes de saturation aux heures de pointe au carrefour qui relie la RD53 et l'avenue Vidier à Vedène, le Département de Vaucluse a décidé de transformer ce dernier en un carrefour giratoire afin de fluidifier et sécuriser la circulation. Les travaux débuteront ce lundi 8 janvier, pour une durée prévisionnelle de six mois.

Le chantier, dont le coût prévisionnel est d'1,3M€, financé par le Département de Vaucluse et le Grand Avignon, comprend un carrefour giratoire à quatre branches, ainsi qu'une piste cyclable d'environ 200 mètres pour permettre aux cyclistes de contourner le giratoire en toute sécurité. Dès ce lundi 8 janvier, des déviations seront mises en place la journée, et parfois la nuit. Sur l'avenue Vidier, le passage sous l'A7, dans le sens Vedène/Le Pontet, sera interdit pendant toute la durée de l'opération.





V.A.

Fermeture de plusieurs voies de circulation pour le grand feu d'artifice d'Avignon



Ecrit par le 26 octobre 2025



Pour fêter Noël et la fin de l'année comme il se doit, la Ville d'Avignon organise son grand feu d'artifice annuel ce samedi 23 décembre. Il sera tiré depuis les berges de la Barthelasse et le pont Saint-Bénezet à 19h.

Pour assurer le bon déroulé de cette animation, trois routes seront fermées à la circulation le samedi 23 décembre à partir de 17h. Il s'agit de la route touristique du Docteur Pons dans le sens du Pontet vers Avignon, des Ponts Daladier et du Royaume dans les deux sens, et des Allées de l'Oulle dans les deux sens entre le Pont de l'Europe et Saint-Lazare. Les véhicules pourront de nouveau circuler sur ces voies à partir de 20h30.

Le Pont Daladier sera également fermé aux piétons à partir de 18h30 et sera accessible après le feu d'artifice à 19h30. Il sera possible de stationner sur les parkings Piot, Oratoire, Allées de l'Oulle, et Palais des Papes qui seront accessibles avant 17h. Le parking des Italiens sera également accessible par tous. La Ville invite les personnes ayant l'obligation de se déplacer pour des raison personnelles et/ou professionnelle de prendre les transports en commun. Le tramway sera d'ailleurs gratuit pour l'occasion.



Avignon : réouverture des Allées de l'Oulle



Ecrit par le 26 octobre 2025



Fermées à la circulation et au stationnement depuis plusieurs jours, les allées de l'Oulle à Avignon sont de nouveau accessibles.

En effet, le Rhône ayant retrouvant un niveau correct, les agents de la ville sont à pied d'œuvre pour nettoyer les limons laissés par le fleuve sur la chaussé et le parking, afin de permettre la réouverture des



voies à la circulation.

La circulation sera de nouveau possible à partir de 17h ce dimanche 17 décembre, et le parking de l'Oulle accessible, dès demain matin lundi 18 décembre.

L.G.

Avignon : Fermeture des allées de l'Oulle à partir de 20h



Ecrit par le 26 octobre 2025



De fortes pluies étant enregistrées actuellement en amont d'Avignon, cumulées à la fonte de neige, la ville d'Avignon vient de décider de procéder à la fermeture de la voie de circulation des allées de l'Oulle, le long des bords du Rhône (depuis le Pont Saint-Bénézet jusqu'au Pont de l'Europe).

Cette mesure de sécurité sera effective dès ce soir, mardi 12 décembre, à partir de 20h et cela jusqu'à





nouvel ordre. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts de la cité des papes.

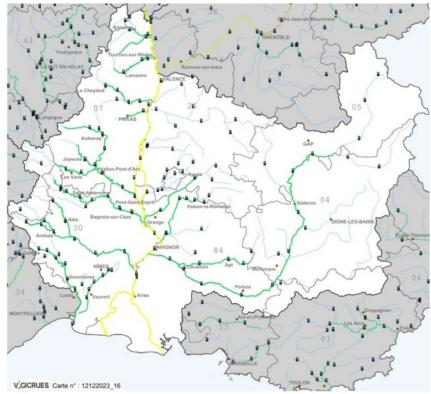
« Sous l'effet de la propagation des crues du Rhône amont et de l'Isère, les débits vont progressivement augmenter à partir de la fin de journée en Vaucluse, confirment les services de la Préfecture. Des premiers débordements non dommageables pourraient localement être observés sur les zones habituellement inondables. Les débits devraient rester soutenus cette nuit et les jours suivants. »

Dans ce contexte, la préfecture de Vaucluse conseille de rester vigilant :

- en se tenant informé auprès des autorités ;
- en évitant de pratiquer des activités nautiques ;
- en ne se engageant pas sur une route immergée, même partiellement ;
- en se conformant à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : www.vigicrues.gouv.fr







Fermeture hivernale de la route du Mont Ventoux



Comme chaque année au mois de novembre, le Département de Vaucluse procède à la fermeture de la RD974, qui mène au sommet du Mont Ventoux. À partir du lundi 13 novembre à 7h30, la route sera donc fermée à partir de la station du Mont Serein pour le versant Nord et du Chalet Reynard pour le versant Sud.

Il est possible que la route soit fermée plus tôt pour le versant Nord en fonction des conditions météorologiques, car il est plus fortement exposé aux intempéries hivernales. Ainsi, la route du versant Sud devrait rouvrir en avril 2024, et celle du versant Nord en mai 2024. Les stations du Mont Serein et



Ecrit par le 26 octobre 2025

du Chalet Reynard, quant à elles, restent accessibles aux véhicules.

Jusqu'à la réouverture de la RD974 au printemps prochain, tous les véhicules devront être équipés de chaînes antidérapantes ou de pneus spéciaux homologués et conformes à la législation en vigueur sur l'emploi des dispositions antidérapant et anti-patinant, s'ils circulent sur :

- la RD 974 côté Sud entre le lieu-dit 'Saint-Estève' à Bédoin et la barrière du lieu-dit 'La Grave'
- la RD 974 côté Nord entre le lieu-dit 'Le Groseau' à Malaucène et la barrière du Mont Serein
- la RD 164, route de Sault au Chalet Reynard, entre le lieu-dit 'La Reynarde' à Aurel et le carrefour RD 164 / RD 974 à Bédoin
- la RD 164a desservant en impasse la station du Mont Serein

Isle-sur-la-Sorgue : la rue Rose Goudard interdite à la circulation en semaine





Des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement ont lieu place Rose Goudard, à L'Isle-sur-la-Sorgue, depuis ce lundi 6 novembre. Ainsi, la rue Rose Goudard est fermée à la circulation des véhicules, depuis son intersection avec la place Ferdinand Buisson jusqu'au quai Jean Jaurès, à l'exception des week-ends, et ce, jusqu'au vendredi 1^{er} décembre.

Durant toute la durée des travaux, le cheminement piéton et l'accès à pied aux commerces et aux terrasses sont maintenus, et l'accès au centre-ville en véhicule reste possible par la rue de la République. La sortie des véhicules par la place de la Liberté se fait désormais par la rue du 4 septembre, et celle par la place Marcel Chalier se fait par la rue de l'écrevisse. La rue du Dr Tallet est également fermée à la circulation, sauf pour les riverains.

Les forains du marché du jeudi installés dans la rue Rose Goudard sont déployés ailleurs. Le marché du dimanche, quant à lui, est maintenant sur la place éponyme, où la circulation reste possible les weekends.

V.A.

Travaux de la gare d'Avignon Centre : porte de la République fermée et circulation modifiée



Ecrit par le 26 octobre 2025

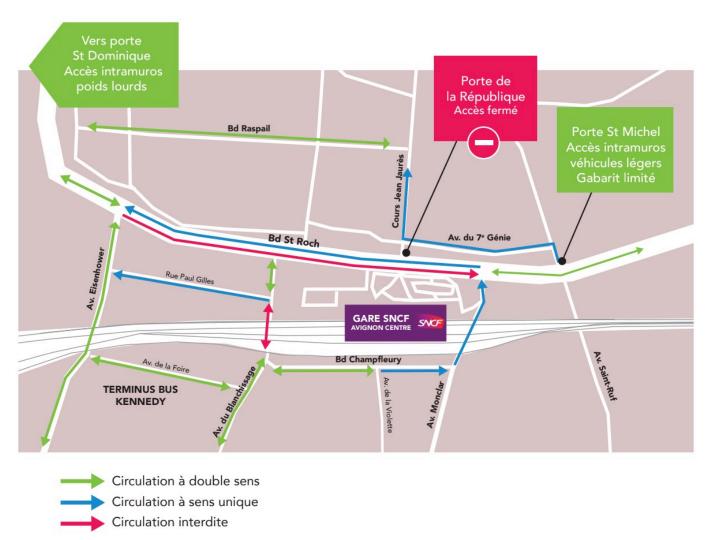


Dans le cadre de la réhabilitation de la gare d'Avignon Centre, la Ville d'Avignon va modifier les conditions de circulation dans le quartier de la gare et dans le centre-ville du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre.

Pendant ces deux semaines, une signalisation routière et des cheminements piétons seront mis en place. La circulation, elle, sera modifiée :

- La porte de la République sera fermée.
- Le boulevard Saint-Roch sera rendu à sens unique de l'est vers l'ouest entre l'avenue Monclar et l'avenue Eisenhower.
- Le boulevard Champfleury sera rendu à sens unique entre l'avenue de la Violette et l'avenue Monclar.
- L'avenue Monclar sera rendue à sens unique du Sud vers le Nord.
- L'avenue du 7e Génie passera intégralement en sens unique de l'Est vers l'Ouest.
- Le boulevard Raspail passera intégralement en double sens, jusqu'au cours Jean-Jaurès.
- L'accès intramuros sera dévié par la Porte Saint-Michel pour les véhicules légers.

• L'accès intramuros sera dévié par la Porte Saint Dominique pour les poids lourds et les véhicules légers.



Les modification seront appliquées du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre.

V.A.